

Mastère Spécialisé®

Sûreté nucléaire

Expert en Sûreté nucléaire

Titre certifiant de niveau 7 RNCP
Éligible au CPF, Campus d'Aix-en-Provence



Classée 13^{ème}



MASTÈRE SPÉCIALISÉ

INTRODUCTION

Ce Mastère Spécialisé® vise à répondre aux enjeux d'une industrie nucléaire sûre. Il permet aux apprenants l'acquisition des compétences clés de l'ingénieur sûreté nucléaire. Il a pour but de conduire à une attitude ouverte, interrogative et prudente, pour améliorer les performances en sûreté nucléaire. Il doit permettre de développer des comportements de rigueur, de respect des règles, d'échanges pour chercher à valider par l'argumentation les choix des mesures prises, de responsabilité face à l'environnement de transparence et d'objectivité.

PUBLICS

- Salariés
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Diplôme d'ingénieur ou d'université (Bac + 5)
- Bac + 4 avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle
- Diplôme étranger équivalent
- Par dérogation L3 ou M1

PROGRAMME

La formation est à temps complet et se déroule de manière suivante :

- Un ensemble d'enseignements (400 heures) incluant des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des travaux de groupe :
 - **Le contexte du métier :** terminologie et acteurs, connaissances techniques en sciences du nucléaire, connaissances générales sur la filière, cadre réglementaire,
 - **Le contour du métier :** principales installations nucléaires (réacteurs REP, réacteurs de générations 3 et 4, installations nucléaires du cycle du combustible, installations de recherche, unités en mise à l'arrêt définitif et en démantèlement, ITER), transport de marchandises dangereuses,
 - **Le contenu du métier :** méthodes d'analyse, radioprotection, différents types de risques (dissémination, criticité, incidents et accidents, facteurs humains et organisationnels, mise à l'arrêt et démantèlement), rejets et effluents, déchets.
- Des conférences et visites (centrale nucléaire, réacteur de recherche, unité de fabrication de combustible, service de médecine nucléaire, ...).
- Un travail personnel préparé dans le cadre d'une mission en entreprise (minimum 4 mois, maximum 6 mois) et débouchant sur la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle.

La validation de la formation s'effectue au travers d'exams et d'un contrôle continu (partie académique, 45 crédits ECTS) et de la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle (30 crédits ECTS).



Pour candidater en ligne,
rendez-vous sur :
www.artsetmetiers.fr/fr/formation/admissions

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce Mastère Spécialisé®, vous serez capable de comprendre le contexte réglementaire du domaine ; de mobiliser vos connaissances en énergétique, matériaux, architecture, domotique, analyse des risques et des coûts ; de participer à la conception de nouveaux bâtiments économies en énergie ; de prendre en compte les facteurs humains et organisationnels dans les actions de conception et d'exploitation de ces bâtiments en adéquation avec les nouveaux usages qu'imposent de nouveaux modes de vie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel, 6 mois de formation théorique et 6 mois d'immersion en entreprise en stage ou en contrat de professionnalisation quand les conditions le permettent.

ADMISSION

Candidature en ligne

Dès novembre : entretiens et sélections

D'avril à septembre : inscription définitive

PASSERELLE ET/OU ÉQUIVALENCE

Les élèves diplômés peuvent poursuivre leurs études en Doctorat.

DÉBOUCHÉS

■ **Les principales missions de l'expert sûreté nucléaire sont :** l'analyse de l'état de sûreté d'une installation ; l'animation de la politique sûreté ; l'analyse des événements et des retours d'expérience ; l'élaboration et la diffusion des documents de référence sur la sûreté ; la gestion des relations techniques avec les autorités liées à la sûreté nucléaire.

■ **Il exerce ses missions au sein des entreprises du secteur nucléaire :** grandes entreprises et sous-traitants, usines, réacteurs, installations diverses en construction, en production, à l'arrêt ou en démantèlement, organismes de recherche, organismes de contrôle et de surveillance des activités nucléaires.

COÛT DE LA FORMATION

12 500 euros, non assujettis à la TVA.

Frais de dossier : 75 euros

Une assistance individuelle sera apportée aux demandeurs d'emploi et salariés.

ACCESSEURITÉ

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, si vous êtes concernés, vous pouvez nous contacter afin de voir si un accompagnement spécifique peut être engagé.

POINTS FORTS

Une formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles

Des intervenants majoritairement issus de la filière nucléaire

Des partenaires industriels moteurs de la formation

Une très forte employabilité à l'issue du Mastère Spécialisé®

CONTACT

Jean-Eric Masse

Directeur du programme

ms-sn@ensam.eu

Tél. + 33 (0)4 42 93 81 20



<https://artsetmetiers.fr/fr/expert-en-surete-nucleaire>

Les informations sont susceptibles d'évoluer. Pour toute mise à jour officielle, veuillez consulter notre site.